BULLETIN MUNICIPAL

Frayssinet-le-Gélat

n°36

Le mot du Maire

Frayssinetoises, Frayssinetois,

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une

excellente année 2023

La Maire
Nadège GOMEZ

Coupures d'électricité

D'éventuelles coupures d'électricité sont depuis plusieurs semaines relayées dans les médias. Une réunion destinée au Maire, à l'initiative de Mme la Préfète a eu lieu début décembre.
Voici les quelques éléments que nous pouvons vous apporter.
Planifiées (au moins 3 jours avant) et mises en place en dernier recours, ces coupures, prévues **entre 8h et 13h**, et/ou **18h et 20h**, n'auront lieu que dans des **situations de tension importante** sur les réseaux et notamment en cas de **surconsommation** liée aux conditions climatiques (grand froid).
D'une **durée maximum de 2h**, elles seront localisées, c'est à dire **ciblées par zone géographique** et impacteront environ 2000 abonnés soit plusieurs communes en milieu rural.
A noter : en cas de coupure, les **écoles devront être fermées** et les réseaux de **téléphonie seront aussi impactés** en raison de la coupure de l'alimentation électrique des antennes. Les **n° d'urgences resteront joignables** notamment par le biais du **112**.
Afin **d'alerter la population sur l'état du réseau** et éviter les coupures en modifiant ses habitudes de consommation **RTE** (Réseau de Transport d'Electricité) met à disposition de tous l'application écowatt téléchargeable sur les téléphones, **qui enverra des alertes en cas de prévisions de coupures**.
Lien et infos : www.monecowatt.fr

Etat civil

Du 1er octobre au 31 décembre **: naissances : 0 - mariages : 0 - décès : 2**

Echos de la commune

Les élèves de notre école ont comme prévu, pu prendre possession de leur nouvelle école à la rentrée des vacances d'automne. Malgré quelques critiques aussi infondées qu'incompréhensibles, notre village est aujourd'hui doté **d'une belle école, moderne et répondant aux normes de sécurité.**
Seul le système de chauffage est encore en cours d'installation. Des radiateurs d'appoint ont été installés en attendant.
La maire tient à remercier **Alexandra, Sophie, Carine, Daniel, Jérôme, Marlène, Alice, Nadine, Frédéric et Mireille** qui se sont mobilisés pendant les vacances d'automne afin d'accueillir les enfants dans **des locaux propres et aménagés**.
Une inauguration sera organisée dés que possible.

La **salle des fêtes est de nouveau disponible** pour accueillir les animations proposées par les associations et les fêtes privées des particuliers.
Les tarifs de location sont inchangés (voir bulletin n° 21).
Renseignements/réservation auprès du secrétariat de la mairie.

La **salle aménagée début 2021 à l'étage de la mairie** et qui a accueilli la classe des CP/CE1 pendant les travaux de l'école, est maintenant **mise à disposition de toutes les associations du village**. Bien isolée et pourvue d'un système de chauffage, cette salle qui dispose d'un accès indépendant, de toilettes et d'une petite kitchenette, leur permettra de se **réunir dans de bonnes conditions**.

Merci aux bénévoles qui ont décoré la place du 21 mai 1944 (Eglise) pour les fêtes de Noël et à **Mr DUDON qui a sacrifié l'un de ses sapins**.
La mairie a volontairement limité la présence de décorations lumineuses.

Vie citoyenne

La commune demande à tous ceux qui **sont témoins de comportements anormaux envers les animaux de les signaler sans attendre** aux élus. Très récemment une chienne blessée et affamée a été trop longtemps ignoré de tous. Grâce à l'intervention d'une habitante et d'une de nos commerçantes, cette chienne a pu être prise en charge rapidement par un refuge.
Début novembre, ce sont **4 chiots qui ont été retrouvé dans un conteneur poubelle**. 3 d'entres-eux étaient déjà morts et grâce, là aussi à un habitant, le quatrième a pu être sauvé. **Ces comportements sont inacceptables.**
Aucune loi n'oblige a avoir des animaux, en revanche la loi oblige ceux qui ont fait le choix d'en avoir, **à les respecter et leur apporter les soins nécessaires**.

Pour rappel les conteneurs poubelles et leurs abords **ne sont pas destinés au dépôt des encombrants**. Le service de collecte ne les récupère pas.
Notre agent communal est donc obligé de les amener en déchetterie, **ce qui est une perte de temps et génère des coûts**. La déchetterie la plus proche est à Montcléra. Elle vous accueille les lundi, jeudi, vendredi de 14h à 18h et de 9h à 12h les mercredi et samedi et c'est gratuit ! **Merci.**

Actions et projets

- ⇨ Lors du précédent conseil municipal, les élus ont décidé de **modifier les horaires de coupure nocturne de l'éclairage public** afin de réaliser quelques économies. Une demande auprès de la FDEL a été faite afin que l'éclairage soit coupé une heure plus tôt soit à **23h00** au lieu minuit et rallumé à **7h00** au lieu de 6h00
- ⇨ La communauté de communes va aménager **une aire** pour les bacs de collecte des ordures **à l'entrée de la Place de l'école**, afin de les éloigner des bâtiments scolaires.
- ⇨ En raison d'un **important dégât des eaux** (remontée d'humidité par la chape et les murs), probablement lié à une malfaçon au moment de la construction, le petit logement du bas route de Fumel (ancien salon de coiffure) devra être entièrement refait. Les travaux seront pris **en charge par les assurances des constructeurs**, après expertises. En attendant le logement ne peut pas être loué.

Correspondant incendie et secours

En application de l'article L. 731-3 du code de la sécurité intérieure, la Maire a désigné **Hervé SUDRES** (volontaire) pour assurer **les fonctions de correspondant incendie et secours.**
Il est **l'interlocuteur privilégié du Service Départemental ou territorial d'Incendie et de Secours (SDIS)** dans la commune sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies. Il a pour missions **l'information et la sensibilisation** du conseil municipal et des habitants de la commune sur **l'ensemble des questions relatives à la prévention et à l'évaluation des risques de sécurité civile**, à la préparation des mesures de sauvegarde, à l'organisation des moyens de secours, à la protection des personnes, des biens et de l'environnement et aux secours et soins d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi qu'à leur évacuation.

SCoT / PLUi

Dans le cadre de **l'élaboration conjointe des 2 documents portant sur l'urbanisme,** le **Scot** (Schéma de Cohérence Territoriale) et **PLUi** (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) **la parole est donnée aux habitants** par le biais de **registres de concertation disponibles au secrétariat de la mairie**.

L'offre de soins sur notre territoire

Notre communauté de communes est dotée de **2 structures de santé,** la **Maison médicale de Cazals** et le **Centre Intercommunal de Santé de Salviac,** regroupant une offre variée de praticiens : médecins généralistes, infirmières, ostéopathes, masseurs-kinésithérapeutes, ….
Liste des praticiens de chaque structure et coordonnées sur le site de la communauté de communes : **www.cc-cazalssalviac.fr** rubrique santé

Calendrier des manifestations à venir

21 janvier : cérémonie de la Saint-Barbe à 18h00 à la salle des fêtes
28 janvier : loto des écoles à la salle des fêtes à 21h00
Matchs du FFC au stade de Frayssinet-le-Gélat **à 15h00**
15 janvier (coupe Laville à 14h30)**, 29 janvier, 26 février et 02 avril**

Vie associative

Au programme de l'**Association des Parents d'Élèves** pour le début d'année en plus du loto :
18 février : soirée carnaval pour les enfants et leur famille
19 mars : bourse aux vêtements
16 avril : vente de gâteaux sur le marché de Cazals

Réunis en **assemblée générale le 23 novembre dernier**, l'association **Lou Galoupayre** a fait le bilan de l'année écoulée. Forte de 44 adhérents, l'association a malgré les conditions sanitaires et climatiques **maintenue son activité** en proposant des marches tout au long de l'année et notamment la traditionnelle marche du vendredi après-midi. Bien que le bilan financier soit très légèrement déficitaire les comptes de l'association sont bons. Au cours de cette assemblée, **le bureau a été en partie renouvelé** : **Bernadette VASSEL** est élue au **poste de trésorière** et **Martine BARGAUD** prend les fonctions de **secrétaire** . **Jean-Michel MERCIER** est maintenu pour assurer **la présidence**.

Cérémonie de la Sainte-Barbe

La caserne des **pompiers de Cazals** a choisit notre village pour célébrer **sa sainte patronne** lors d'une cérémonie, **ouverte à tous**, qui aura lieu le **21 janvier à 18h** à la salle des fêtes. A cette occasion **les pompiers seront mis à l'honneur** avec remises de diplômes et médailles en présence des maires des communes défendues, de la présidente de la communauté de communes, des élues départementaux et de la direction du SDIS.
La cérémonie sera clôturée par un apéritif.

Bibliothèque / Médiathèque

Expositions et animations

Samedi 21 janvier : **soirée nuit de la lecture**
Du 12 au 26 mars : **exposition** poétique
Mercredi 29 mars à 10h30 : **spectacle Bazar** pour les petits dès 2 ans
Du 3 au 9 avril : festival polars dans le réseau des bibliothèques.
Sherlock Holmes sera à l'honneur dans notre bibliothèque

Retrouvez les infos du réseau des médiathèques de la communauté de communes sur **www.cc-cazalssalviac.fr** ou **www.facebook.com/mediathequescccs**

Suivez les infos de notre village sur le site **https://www.frayssinet-le-gelat.fr/**
et la page facebook Mairie Frayssinet-Le-Gélat

Demandez le bulletin par mail en envoyant un message à
infosflg@orange.fr

Frayssinet le Gélat

4éme trimestre 2022
Imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique